



BRY 2019



Le mot du Maire

Chers Bryessois,

Je vous présente, ainsi que toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, joie, bonheur et réussite dans tous vos projets pour cette nouvelle année.

C'est la dernière fois que je le fais en tant que maire de Bry, et je voudrais remercier toutes les personnes qui depuis mon arrivée en 1983 ont contribué à mon intégration au sein de la grande famille des gens du Nord.

Je les remercie aussi pour leur soutien et leur confiance, lors des précédentes élections tout comme dans les moments plus difficiles.

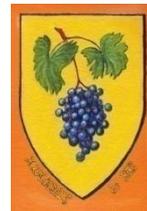
Je suis certain que Bry continuera à évoluer positivement et de façon dynamique.

Continuons tous ensemble à maintenir la cohésion et l'entraide au cœur du village.

Le maire, Daniel ZIMMERMANN



La cérémonie des vœux



Pour notre plus grand plaisir, c'est devant une salle comble que Monsieur le Maire a accueilli et remercié cette année les personnalités présentes : monsieur Ghislain CAMBIER, président de la CCPM et maire de Potelle, madame Marie-Aline BREDA, conseillère départementale, madame Danièle DRUESNES, vice-présidente en charge de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et maire de Bellignies, les maires des communes avoisinantes, les adjoints et conseillers des communes de la CCPM, le représentant des forces de l'ordre et les représentants des associations de Bry.

Cette cérémonie des vœux était un peu particulière puisque, les prochaines élections municipales approchant, il n'était pas possible de présenter les réalisations de l'année écoulée ni les futurs projets, neutralité oblige.



Monsieur le Maire a présenté ses meilleurs vœux à toute l'assemblée. Il a remercié les associations dont les bénévoles essaient avec leur cœur et leur enthousiasme d'animer la vie du village, bien que le recrutement de nouveaux adhérents soit toujours difficile.

Il a ensuite remercié notre secrétaire, Sandrine SPATOLA, pour son dévouement au service de la population puis a présenté sa future collègue : Aude TILLOY. D'un commun accord avec la commune d'Eth (et après une période d'adaptation en binôme avec Sandrine), son recrutement va permettre d'élargir les horaires d'ouverture des deux mairies, qui se sont réduits depuis l'aménagement du temps de travail de Sandrine, aménagement consécutif à sa maternité.

Monsieur le Maire a également remercié les employés Jean-Marie EGOT et Marcel CARLIER pour le travail effectué, dans des conditions climatiques parfois difficiles.

Il a ensuite remercié les adjoints et les conseillers municipaux pour leur implication dans tous les dossiers qui leur sont soumis, ainsi que tous les agents de la CCPM qui

apportent régulièrement leur aide à la commune et font en sorte que le territoire continue de progresser.

Malgré son manque de structures et son absence d'école, Bry reste un village attractif puisque nous avons accueilli cette année 6 nouvelles familles et que 7 bébés sont nés. Monsieur le Maire a également rendu un bref hommage aux disparus de cette année.



Il a terminé en remerciant la population pour son accueil et son soutien pendant ses mandats de maire et d'adjoint, et Ghislain CAMBIER a pris la parole pour redire l'importance de l'implication de chacun, élus comme citoyens, pour que les communes vivent et continuent de progresser. Il a ensuite remercié M. le Maire pour son dévouement au service de sa commune, son sérieux durant toutes ces années, et pour son implication au sein de la CCPM, défendant toujours au mieux les intérêts de Bry.

Ce fut ensuite le traditionnel moment d'échange autour d'un verre, toujours convivial et chaleureux.



Enfants scolarisés

Maternelle et primaire :

52 enfants sont scolarisés en primaire et maternelle dans les communes voisines (principalement à Sebourg, Wagnies-le-Grand et Wagnies-le-Petit). Une participation financière au fonctionnement des écoles est demandée à la commune pour chaque enfant.

Collège :

- 5 élèves ont reçu une calculatrice pour la rentrée en 6^{ème}
- Les enfants qui rentreront en 6^{ème} en septembre 2020 doivent le signaler en mairie avant le 15 juillet.



Travaux

↳ L'espace partagé:

Après l'étude approfondie de 2018, la finalisation des dossiers et des demandes de subventions, puis les différents appels d'offre, les travaux ont démarré en 2019.

Ils ont débuté par l'élagage des arbres et des haies existants, puis le démantèlement des anciennes installations. Cette préparation préalable du terrain a nécessité beaucoup de travail de la part des employés municipaux.

Après le nivellement du terrain, vint la plantation des nouvelles haies et des grands arbres fruitiers par le Parc Naturel de l'Avesnois.

La plus longue partie du travail a été la réalisation du cheminement piétonnier, des clôtures en bois, l'installation des différents terrains (pétanque, foot, basket, labyrinthe etc.), de la pergola et des bancs, puis de l'éclairage, le tout effectué par la société ID VERDE. L'installation des équipements sportifs et des jeux est venu clore leur partie de chantier.

La partie paysagère (plantation des pelouses, petites plantations diverses) a été réalisée ensuite par l'entreprise Nord Forêt.

Dans la continuité avec l'Espace Partagé, le sentier des haies a été en partie refait et replanté, et l'ensemble permet désormais de relier la rue du cimetière, la place du

Vignoble et la place de l'Eglise, offrant ainsi un parcours pédestre attractif au cœur du village, en liaison douce.

Entre l'étude initiale et les différents intervenants et entreprises, l'ensemble des travaux a coûté 326 892,18 € subventionné à hauteur de 130 954,30 € par le département, la CCPM et la Région.

La rue de Wagnies-le-Grand

Les travaux prévus en 2018 ont été réalisés pour réaménager la rue et améliorer la sécurité :

Le bordurage a ainsi été effectué jusqu'à la dernière maison du village, tandis que des trottoirs (en stabilisé renforcé) étaient refaits ou créés à chaque fois que la largeur de la voie le permettait.

Des gabions ont été installés pour stabiliser les talus, et les entrées des maisons ont été refaites en béton désactivé, pour garder une harmonie avec la rue Brûlée.

Puis, il y a eu installation d'un plateau surélevé (subventionné par les amendes de police), pour ralentir les véhicules à l'entrée du village.

La totalité de ces travaux a été réalisée pour la somme totale de 116 287.32 €, subventionnée à hauteur de 24 000 € par le département, et 7605.00 € par les amendes de police.

Les autres travaux :

 La toiture de l'ancien abri de bus (à côté de la salle des fêtes), en vieux shingle, a été refaite.

 Place du Vignoble, une dalle de béton a été posée pour pouvoir installer une machine à pain, approvisionnée par la boulangerie Bouloigne de Jenlain. Ce distributeur a fonctionné jusqu'au mois d'août, puis en septembre l'approvisionnement a cessé, la vente quotidienne étant insuffisante et trop peu rentable, selon la boulangerie.

Si nécessaire, la mairie peut voir s'il est possible de passer par un autre boulanger pour alimenter la machine.

↳ www.deplacezvous.fr

Dans le cadre de la Communauté Amie Des Aînés (CADA), le Pays de Mormal a travaillé pendant plusieurs mois sur un projet de plateforme numérique qui permettrait de regrouper toutes les offres de transport disponibles sur le territoire. L'objectif était de faciliter le transport et le déplacement des aînés, pour qui la mobilité, surtout en milieu rural, n'est pas toujours évidente.

Cette plateforme est désormais ouverte depuis novembre 2019.



Elle met en lien les seniors et les professionnels du transport et permet de réserver facilement un transport adapté aux besoins des personnes (taxi, transport solidaire, ambulance, ou service d'aide à la personne). Il suffit de se connecter, de choisir sa destination, le jour et l'horaire du départ, puis de réserver le type de transport voulu. Le professionnel vous recontacte ensuite par téléphone pour confirmer la réservation.

Et si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez également appeler au **03 27 09 04 60** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

↳ Les encombrants

La Communauté de Communes n'organisant plus le ramassage des encombrants, les habitants qui souhaitent se débarrasser de leurs déchets volumineux sont tenus de les emporter à la **déchetterie de le Quesnoy**.

Vous pouvez aussi vous inscrire au ramassage sur inscription téléphonique, en appelant « **Allo Encombrants** », au 03 27 45 89 42 (8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00). Une opératrice vous demandera le détail des déchets à évacuer et vous conseillera. Elle vous donnera une date de passage et un numéro d'inscription. (Les foyers non inscrits ne seront pas collectés).

Pour aider ceux pour qui il n'est pas possible de se déplacer directement, la commune propose de les faire enlever (**sur demande préalable au secrétariat de la mairie**, et dans la limite de 1m³) par Jean-Marie Egot, l'employé municipal. Cependant, vous devrez **au préalable** posséder un badge personnel d'accès à la déchetterie, badge qui sera utilisé pour déposer vos déchets verts (la commune est elle aussi limitée à 2m³

de dépôt par semaine et par conséquent, elle ne peut utiliser le badge municipal pour évacuer les déchets verts des particuliers).

Ce service ne sera pas payant mais vous pouvez en échange faire un don.

↳ Demande et retrait du badge d'accès déchetterie

Pour rappel : pour faciliter l'accès et améliorer la qualité du service, la Communauté de Communes du Pays de Mormal a informatisé les 4 déchetteries de son territoire (Bavay, Landrecies, Le Quesnoy et Poix du Nord). Les usagers doivent désormais disposer d'un badge pour accéder à celles-ci (1 m³ maximum par jour, pour un total maximum de 2m³ par semaine). Le formulaire d'inscription (disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la CCPM) doit être complété et rendu avec les pièces justificatives dans votre déchetterie habituelle.

A noter : tout badge devant être réédité (détérioré, volé ou perdu) sera facturé 10.00€.

↳ Se déplacer en vélo ou en trottinette électriques

Dans le but de favoriser la protection de l'environnement et de développer une solution de mobilité performante, peu polluante, bonne pour la santé grâce à la pratique d'une activité physique régulière, et moins coûteuse, la CCPM souhaite favoriser le développement de ces pratiques de déplacement.

Un dispositif d'aide financière pour inciter les habitants à acquérir un vélo ou une trottinette a été mis en place en 2019, et il est reconduit cette année :

Pour les vélos électriques, l'aide est de 30% du coût d'acquisition limité à 360€ (50% du coût d'acquisition limité à 600€, pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA).

Pour les trottinettes électriques, l'aide est de 30% du coût d'acquisition limité à 90€ (50% du coût d'acquisition limité à 150€, pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA).

Tous les renseignements pratiques sur www.cc-paysdemormal.fr ou au 03 27 77 52

Pays de Mormal
Communauté de Communes

NOUVEAU DISPOSITIF

LE PAYS DE MORMAL VOUS AIDE À ACQUÉRIR UN VÉLO OU UNE TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

Afin d'encourager l'usage des mobilités nouvelles, le Pays de Mormal a décidé d'aider les particuliers à acquérir un vélo ou une trottinette électrique qui n'utilise pas de batterie au plomb. Ces engins sont une alternative à la voiture pour les trajets de moins de 5 km.

Jusqu' à 600 € remboursés sur votre vélo ou 150 € sur votre trottinette électrique

LISTE DES VENDEURS DU TERRITOIRE
(à titre informatif)

- MTONVELO à Bavay
- Régis DESTOOP à Landrecies
- SPORT 2000 à Le Quesnoy
- NORAUTO à Le Quesnoy
- TROCBIKE à Orainval
- BIGUI CYCLES à Maroilles

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E)(S)
RENSEIGNEMENTS 03 27 77 52 35
Service Environnement du Pays de Mormal www.cc-paysdemormal.fr

Les finances

L'année 2019 a vu la construction de l'Espace Partagé, ainsi que les travaux de la rue de Wagnies-le-Grand, d'où l'augmentation du poste des investissements dépenses. Toutefois la gestion en a été très rigoureuse et le prochain budget permettra de déterminer les futures possibilités.

Depuis 10 années consécutives nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition communaux, et nous poursuivrons cet effort tant que cela nous le sera possible.



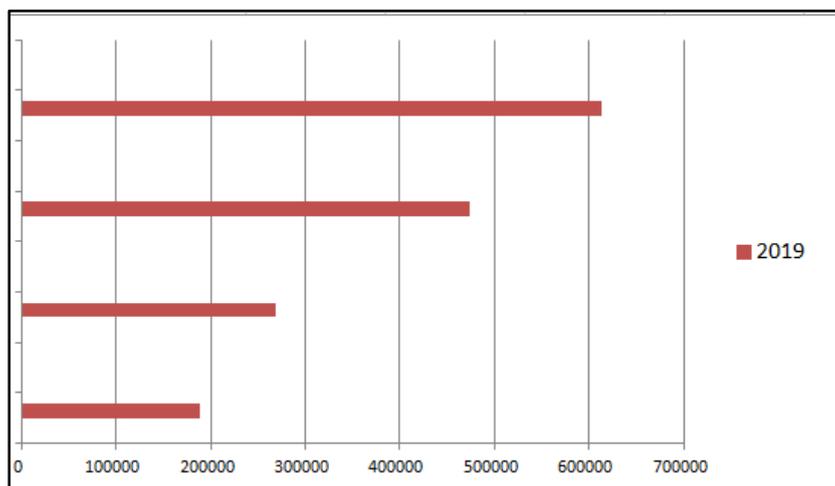
FINANCES	
Chapitres	2019
Fonctionnement Dépense (Charges à caractère général, Charges de personnel, autres charges)	187 958,42 €
Fonctionnement Recette (Dotations, impôts et taxes, autres produits)	268 345,03 €
Investissement Dépense (Emprunts, travaux, plantations, acquisitions)	474 335,89 €
Investissement Recette (Dotations, Subventions)	613 906,31 €

Investissement recettes (dotations, subventions)

Investissement dépenses (emprunts, travaux plantations, acquisitions)

Fonctionnement recettes (dotations, impôts et taxes, autres produits)

Fonctionnement dépense (charges à caractère général, charges de personnel, autres charges)



Concernant la commune

Inauguration de l'Espace Libre Partagé

Après des mois d'attente et quelques temps d'expérimentation, l'inauguration officielle de l'Espace Libre Partagé était programmée pour ce 21 septembre 2019.

C'est sous un soleil estival que la jeune équipe de foot bryessoise a lancé le début des animations. Face à une équipe de Roisin très motivée, le match fut endiablé, toujours encouragé par un public chaleureux, et le score serré jusqu'à la victoire finale des jeunes bryessois. Toutes nos félicitations aux joueurs pour leur implication (et les entraînements préalables) et pour leur enthousiasme !

Le match terminé, tout le monde s'est ensuite regroupé autour de l'estrade qui réunissait les différentes personnalités. Monsieur le Maire, Monsieur le premier adjoint, Monsieur CAMBIER (président de la communauté de communes du pays de Mormal, président du Parc Naturel Régional de l'Avesnois et représentant M. Xavier BERTRAND, président du Conseil Régional Hauts de France, qui ne pouvait être présent), Monsieur BAUDOUX (conseiller départemental, qui représentait M. Jean-René LECERF, Président du Département du Nord, qui ne pouvait pas être présent) entouraient Madame la Députée Anne-Laure CATTELOT qui nous avait fait la surprise du déplacement. Après l'accueil des personnalités par Monsieur le Maire et les remerciements aux différentes instances et entreprises qui ont permis ce projet ou qui ont participé à sa réalisation, Monsieur FLAMENT, très impliqué dans la création et l'avancement de l'Espace Partagé depuis le tout début, a retracé la genèse et développé le pourquoi de celui-ci.

Lorsque la commune a pu acquérir ce terrain idéalement situé en centre bourg, l'Espace Libre Partagé est en effet apparu comme une évidence et une nécessité, Bry n'ayant plus ni école ni lieu de rencontre : c'est un lieu d'échanges, qui permet de créer du lien entre les habitants du village et les extérieurs, situé dans un cadre idyllique. Cet espace, réalisé d'après les plans de Madame Christiane DELVAUX, architecte, est une très belle réussite. A nous maintenant, Bryessois, de le faire vivre, de le faire évoluer, et d'en profiter, tout en le gardant accueillant et en le préservant.

Une fois le ruban tricolore symboliquement coupé, les personnes présentes ont pu partager le verre de l'Amitié et discuter les unes avec les autres, au son de l'association Musique en Pays de Mormal, groupe composés de professeurs du conservatoire, qui nous a accompagnés toute l'après-midi. Chacun a pu s'essayer s'il le souhaitait aux agrès et aux jeux du terrain, ou participer aux diverses animations proposées par les associations du village (pétanque, jeux pour enfants, petit atelier yoga de plein air, et stand du Parc Naturel Régional de l'Avesnois), associations que nous remercions pour leur participation.

Ce fut une après-midi chaleureuse et animée, que chacun a eu plaisir à partager.



Bibliothèques en fête

Dans le cadre de l'opération « Bibliothèques en fête » organisée tous les ans par la CCPM, un atelier de fabrication de marionnettes en papier et matériaux de récupération, sur le thème « l'arbre dans tous ses états », a eu lieu mercredi 9 octobre 2019 à la salle des associations. Une dizaine d'enfants de Bry et des environs ont passé une partie de l'après-midi à créer puis à présenter leur propre marionnette, sous la houlette de Karine Ronse des "Ptits Espaces Théâtre", marionnettiste. Tous ont participé activement selon leur âge (de 5 à 10 ans), et sont repartis tout contents avec leur réalisation.

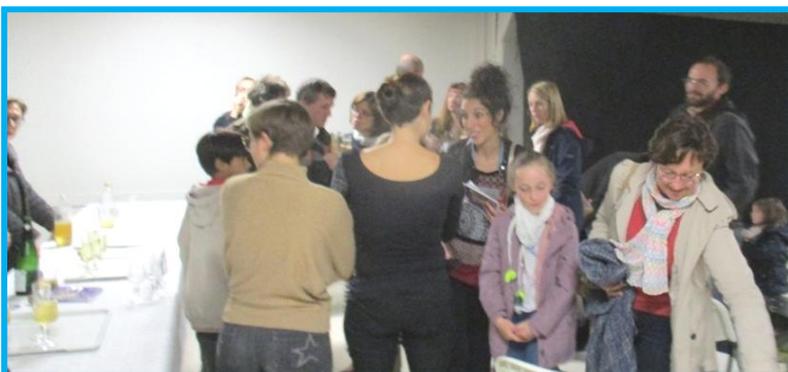


Conteurs en campagne

Samedi 19 octobre, en partenariat avec les Foyers Ruraux, la commune de Bry avait le plaisir d'accueillir l'opération « Conteurs en campagne » à la salle des fêtes, et c'est Sabrina CHEZEAU, conteuse venue du Sud de la France spécialement pour l'occasion qui nous a interprété « les souliers mouillés », une histoire de sa création.

Devant un public d'une cinquantaine de personnes, elle a su captiver petits et grands, faisant vivre intensément chacun des personnages du récit, et déroulant le fil du voyage initiatique de Juanito, petit garçon de 7 ans dont les tribulations le font peu à peu grandir au fil de rencontres cocasses ou touchantes. Le temps a paru très court en sa compagnie, et chacun a pu apprécier à leur juste mesure les qualités de cette conteuse chaleureuse et impliquée. Un verre de l'amitié a clôturé la soirée, permettant à chacun d'échanger et de discuter s'il le souhaitait.

Un très bon cru de conteurs en campagne !



Commémoration du 11 novembre



Pour commémorer la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, les Bryessois avaient rendez-vous comme tous les ans devant la mairie le 11 novembre, pour pouvoir ensuite se rendre en cortège jusqu'à la place de l'église.

Là, en présence du Lieutenant-colonel de l'armée de terre Frédéric ZIMMERMANN, de son collègue lieutenant-colonel de l'armée de terre canadienne qui avait fait spécialement le trajet de Bruxelles où il est basé à l'OTAN, et de 3 commandants de l'armée de terre française, la lecture du message du ministre des anciens combattants a été faite devant le monument aux morts.

La lecture a été suivie de l'appel des noms des Bryessois morts pour la France, puis d'une minute de silence respectée en leur honneur. Les enfants, puis toute l'assemblée, ont ensuite entonné la Marseillaise.



Cet hommage a été suivi comme à l'accoutumée du traditionnel pot de l'Amitié à la salle des associations, pour un moment de convivialité et d'échanges, en compagnie des familles des militaires présents.



Fêtes de NOËL

Le samedi 21 décembre, c'est avec plaisir que les aînés du village se sont retrouvés, avec les présidents d'associations, le personnel municipal et les conseillers pour passer un après-midi récréatif animé par l'atelier T, troupe de théâtre chanté de Sebourg.



23 colis de couple et 27 colis individuels ont été offerts à l'occasion des fêtes de Noël, colis que chacun a pu emmener à la fin de l'après-midi.



Pour ceux qui ne pouvaient être présents, monsieur le Maire et quelques conseillers municipaux sont allés déposer les colis le samedi matin, en même temps que la distribution des coquilles de Noël pour les enfants du village.



La vie associative

Un petit tour d'horizon des associations bryessoises par leurs représentants, en remerciant toutes ces associations pour le dynamisme et l'animation qu'elles apportent à notre village.



CLUB DES MESANGES

Notre club de seniors a, sereinement, continué en 2019 ses activités ludiques, culturelles et d'exercices intellectuels qui ont rassemblé les seniors de BRY, ETH et WARGNIES-LE-GRAND chaque jeudi après-midi à BRY.

Nos membres restent à un niveau quantitatif respectable (+1) mais sont toujours heureux de recevoir de nouveaux amis pour compléter et enrichir la diversité de notre expérience.

Notons que notre Assemblée Générale d'octobre dernier a entériné une gestion saine de nos finances, et a renouvelé par moitié, comme le prévoient les statuts, nos représentants. M.CAPON a été réélu président pour une année qu'il souhaite être la dernière. A cet effet les tâches de la vice-présidence et du secrétariat ont été rapprochées afin de prévoir d'ores et déjà une transition simplifiée.

Notons enfin que 2020 s'annonce sous les meilleurs auspices avec, outre la continuité des activités déjà citées, une visite de brasserie artisanale le 15 février, une conférence sur l'aromathérapie et les huiles essentielles, sans compter notre sortie conviviale annuelle fin octobre.

Venez vite nous rejoindre en téléphonant à Michèle CASTIN au 06 13 14 80 40, ou à Didier CAPON au 06 43 26 65 05. Tous les renseignements et dates vous seront ainsi détaillés.

Brève 2019 de BREC à Bry

En ce début d'année 2020 BREC à Bry vous adresse ses meilleurs vœux, 2019 tourne sa page, les membres de l'association vous font revivre l'année écoulée.

C'est avec l'arrivée du printemps que BREC à Bry s'éveille et pour que les randonnées dans le village soient des plus agréables, pour la 10ème année consécutive et en lien avec la semaine du développement durable organisée par Les Hauts de France, l'association a nettoyé le village (petit aperçu en photo)



L'association, endeuillée le 14 mai par la disparition soudaine de Louissette, a décidé de maintenir la randonnée prévue le dimanche 17 mai désormais baptisée « Randonnée Louissette » mais a annulé la pétanque ainsi que le repas annuel.

Le voyage, prévu de longue date le samedi 15 juin, a été maintenu. C'est ainsi que nous nous sommes rendus à NAUSICAA avec un détour par VIMY et son mémorial national canadien, hommage aux citoyens canadiens qui ont combattu et donné leur vie lors de la Première Guerre mondiale. La seconde escale fut pour l'anneau de la Mémoire qui rend hommage aux morts de la Grande Guerre, 580 000 noms sont inscrits sur ce gigantesque anneau. Notre-Dame-de-Lorette et sa Nécropole, plus grand cimetière français de la Première Guerre mondiale ont conclu ce petit « crochet » très émouvant.

L'association remercie la Municipalité pour la subvention exceptionnelle qui lui a permis d'organiser le voyage et d'en atténuer le coût.

L'anneau de la Mémoire de Notre Dame de Lorette



Mémorial national canadien de Wimpy



Nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette



A vos agendas...

Samedi 07 mars 2020 : « Hauts de France Propre » 8h30 Place du Vignoble

Dimanche 17 mai 2020 : Randonnée Louissette 9h00 Place du Vignoble

Samedi 06 juin 2020 Jeux de société, après-midi récréative

Samedi 03 ou 10 octobre : Jeux de société, après-midi récréative



Vous trouverez bien sûr toutes les infos au fur et à mesure dans vos boîtes aux lettres.

Contact : royisabelle67@wanadoo.fr

Les Amis Bryessois

L'association des Amis Bryessois vous présente, ainsi qu'à vos proches, tous ses meilleurs vœux, de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année 2020.

Traditionnellement, le bulletin municipal nous donne l'occasion de revenir sur les temps forts de nos différentes manifestations de l'année 2019.

Carnaval, 06 mars 2019 - 2e édition !

Cette année encore, les Amis Bryessois ont proposé aux enfants du village de venir costumés pour fêter Carnaval. Une trentaine d'enfants se sont réunis dans la salle des associations dès 15h00 pour profiter de plusieurs ateliers créatifs. Ils ont ensuite défilé dans les rues de Bry et l'après-midi s'est achevé par un goûter pour le plaisir de tous les gourmands, petits et grands réunis.



Exposition de peintures et photographies : 23 et 24 mars 2019.

La salle des fêtes de Bry a accueilli durant deux jours une quarantaine d'exposants. Le soir du vernissage, les Amis Bryessois ont organisé un repas à l'attention des artistes, une soirée très sympathique pour tous les participants. Une occasion de mettre en valeur des œuvres locales.



Pâques, le 22 avril 2019. Organisation d'une course aux œufs.

Une trentaine d'enfants ont répondu une nouvelle fois présent à l'appel des cloches garnies et des traditionnels œufs de Pâques. Ils ont pu parcourir le chemin du Moulin et se livrer au plaisir de la chasse aux œufs. Après une bonne marche familiale, enfants et parents se sont retrouvés à la salle des associations du village pour la distribution des chocolats.



4 mai 2019 : soirée celtique.

C'est toujours un événement à Bry, la soirée celtique a attiré de nombreux amateurs de musique venus régaler tout autant leurs papilles grâce au repas proposé par les membres de l'association, que leurs oreilles au rythme enlevé du groupe Lodan. Cette soirée fût une vraie réussite pour le plaisir de tous.



14 juillet 2019. Le cochon grillé traditionnel.

Sous le signe de la convivialité, les Amis Bryessois ont proposé à une centaine de convives le traditionnel cochon grillé en ce jour de fête nationale. Si la météo est demeurée fraîche, l'ambiance a été quant à elle très chaleureuse. L'animation musicale a été assurée par le groupe Hiccup.



18 août 2019 : Brocante.

Une édition hélas gâchée par une météo extrêmement pluvieuse, qui a eu raison de la patience et du courage de bien des brocanteurs. Nous vous attendons nombreux pour la prochaine édition, sous le soleil évidemment !



31 octobre 2019. Fête d'Halloween.

Dès 15h30, les enfants ont été accueillis dans la salle des associations afin d'y effectuer des activités créatives sur le thème d'Halloween et de creuser de magnifiques potirons. Superbement déguisés, et solidement encadrés par les membres des Amis Bryessois, les enfants ont ensuite parcouru les rues du village en quête des friandises tant attendues. Les courageux marcheurs se sont ensuite restaurés en buvant une soupe bien méritée et préparée comme toujours par Françoise.



08 décembre 2019. Saint-Nicolas.

Pour le plaisir des petits et des grands, Saint-Nicolas est de retour avec son âne ! Les Amis Bryessois ont organisé la venue d'un spectacle de la compagnie Chamane intitulé « Chut! L'arbre », pour la plus grande joie du jeune public. Les 55 enfants, accompagnés de leurs parents, ont ensuite reçu un livre et profité d'une après-midi sympathique.



Fin avril, début mai : vente de fleurs.

Cette année pour la première fois, nous avons organisé une vente de fleurs en provenance directe des serres de Bavay. Suite au succès rencontré par cette opération, nous pensons la renouveler en 2020.



A vos calendriers ! L'année 2020 sera également animée par plusieurs temps forts. Les Amis Bryessois seront heureux de vous y retrouver. Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et leur bonne humeur. Si vous souhaitez nous rejoindre et prendre part à ces bons moments, vous pouvez contacter M. Arnaud Contrain, 11 rue de l'Eglise, 03/27/21/28/81. A bientôt !

- 25 février 2020 : carnaval. **3^e édition !**
- 13 avril 2020 : Course aux œufs, lundi de Pâques
- 1er mai 2020 : fête de la vigne
- 14 juillet 2020 : cochon grillé
- 16 août 2020 : brocante.
- 31 octobre 2020 : Halloween.
- 06 décembre 2020 : Saint-Nicolas

Surveillez vos boîtes aux lettres, vous y trouverez régulièrement des bulletins de participation des différentes animations qui vous sont proposées.

Les Amis Bryessois.

Et à Bry également :

LE YOGA



Le club de Yoga accueille une dizaine d'adhérents qui viennent de Bry, d'Eth et des alentours. Cette activité est accessible à tous, jeunes et moins jeunes !

Venez découvrir une discipline qui respecte chaque personne, pour une détente mentale et musculaire, un développement de la souplesse, de la respiration, de la concentration et de la relaxation.

Nous vous invitons à nous rejoindre
tous les lundis de 19h00 à 20h00 dans la salle des fêtes.

Avec la professeure Nathalie, nous vous accueillons en toute simplicité,
dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

N'hésitez pas à venir essayer une ou plusieurs séances, il y a juste besoin
d'une tenue confortable, d'un plaid et d'une grande serviette éponge.

Pour tous renseignements, contacter Nathalie DANGOTTE : 06 25 72 67 41

Informations diverses

↳ Concernant les questions administratives

☞ Les cartes d'identité ne sont plus délivrées à la mairie

Afin de renforcer la sécurité du processus de délivrance des pièces d'identité, depuis le 13 mars 2017 les cartes nationales d'identités ne sont plus délivrées que dans les communes équipées d'un dispositif de recueil (DR).

Les démarches ont été simplifiées, et il suffit désormais de :

- Faire la pré-demande en ligne (via un ordinateur, une tablette ou un smartphone)
- Créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir son état-civil et son adresse.
- Noter le numéro de pré-demande attribué
- Choisir une mairie équipée de bornes biométriques (les plus proches sont Le Quesnoy, Denain et Vieux-Condé. Liste complète sur le site de la préfecture).
- Réunion les pièces justificatives et se présenter au guichet de la mairie choisie avec le numéro de pré-demande pour y déposer son dossier et procéder à la prise des empreintes digitales (certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente).
- Aller retirer sa carte d'identité dans la mairie où le dossier a été déposé.

Il est toujours possible de se déplacer directement à la mairie dotée de bornes biométriques, mais le délai d'attente peut être plus important.

Pour les personnes non équipées d'internet qui le souhaiteraient, la mairie peut vous aider dans vos démarches.

☞ Pour toute information concernant les démarches administratives :

www.demarches.interieur.gouv.fr

Pour les propriétaires qui envisagent des travaux dans leur logement

Si vous envisagez des travaux dans votre logement (travaux de rénovation de l'habitat, ou des travaux d'amélioration énergétique du logement, ou un aménagement pour le maintien à domicile), vous pouvez bénéficier d'un accompagnement, et obtenir des aides financières et/ou une assistance administrative et technique via la CCPM.

Le dispositif est détaillé sur le site de la CCPM (contact@cc-paysdemormal.fr ou www.cc-paysdemormal.fr), et vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Mme Sophie BARI (0327 69 70 69) qui tient des permanences et vous rencontrera pour étudier chaque situation.

Enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de février à avril 2020 une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie.

L'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 16 000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire et certains d'entre eux se situent à Bry.

Les ménages concernés seront interrogés par un enquêteur de l'Insee, qui prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant et vous aura prévenu au préalable par lettre, en vous communiquant son nom. Conformément à la loi, les réponses sont strictement confidentielles et ne servent qu'à l'établissement de statistiques.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Enquête logement 2020



Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalise, au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine.

L'enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France métropolitaine et de ses conditions d'occupation ; indicateurs sur la qualité de l'habitat ; part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc.

Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant ces logements prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour toute information complémentaire : <https://www.enquete-logement2020.fr>

ou le

0 800 970 674 (service et appel gratuits)



A partir du 20 janvier 2020, sur le parking devant la mairie de Wargnies-le-Grand, les services de l'Etat et du Département mettent à votre disposition un Bus France Service accessible aux personnes handicapées, regroupant plusieurs antennes administratives pour simplifier vos démarches. Un bouquet de services lié à 9 opérateurs :

- Démarches administratives du quotidien liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi,
- Aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise,
- Déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source,
- Accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit,
- Et les services postaux.

Ce bus sera présent les lundis : 20/01 ; 17/02 ; 16/03 ; 20/04 ; 18/05 ; 15/06.

Horaires d'ouverture : 9h30-12h30/13h30-16h



Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie au 03.27.49.71.95.



Sur le site national <https://mes-aides.gouv.fr/>, en moins de 7 minutes, un questionnaire en ligne simple vous permet d'évaluer vos droits (par foyer ou par demandeur) aux aides sociales existantes et vous donne le montant mensuel pour chaque prestation ainsi que l'accès aux démarches.

De nombreuses aides sont possibles, en lien avec différents organismes.
Quelques exemples :

Allocations familiales
Complément familial
Allocation de soutien familial
Prestation d'accueil du jeune enfant-Allocation de base
Revenu de solidarité active
Aides au logement
Prime d'activité
Allocation aux adultes handicapés.



Allocation de solidarité spécifique



Aide au paiement d'une complémentaire santé
Allocation supplémentaire d'invalidité
Couverture maladie universelle complémentaire



Allocation de solidarité aux personnes âgées



Bourse de collège
Bourse de lycée



Allocation personnalisée d'autonomie

Les conseils départementaux

➡ Pour les personnes de 60 ans et plus : LE CLIC du Plateau de Mormal

des solutions pour mieux vieillir chez soi

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination pour la prise en charge médico-sociale de la personne de 60 ans et plus) est un service gratuit, pour répondre aux besoins des personnes âgées, de leur famille et des professionnels.

Il vous propose ses services pour vous aider dans vos démarches administratives : dossier APA, CMU, aide sociale, etc., et répondre à vos demandes d'informations diverses.

SOUTIEN A DOMICILE

Pour vous accompagner au domicile, le CLIC vous guide dans la recherche d'une solution adaptée : aide à domicile, auxiliaire de vie, garde de nuit, portage de repas, aide aux courses, préparation de repas, retour à domicile, aide à la toilette, aides techniques, aménagement du logement....

PRISE EN CHARGE

En collaboration avec les professionnels, l'équipe du CLIC évalue vos besoins et élabore un plan d'accompagnement individualisé, assure sa mise en œuvre, son suivi et son adaptation.

Le CLIC assure la coordination institutionnelle et initie des actions de prévention, de soutien et de formation

CLIC

88 rue du 8 mai 1945

BP 20061

59530 Le Quesnoy

Fax : 03 27 14 86 64

accueil@clic-plateau-de-mormal.fr

<http://www.clic-plateau-de-mormal.fr/>

**N°Vert (Appel gratuit depuis un poste fixe) :
0 800 60 00 61**

L'équipe du CLIC vous accueille du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
(Permanences sur rendez-vous au N°vert ci-dessus)

Par ailleurs, vous pouvez trouver en mairie un **formulaire** qui vous permet de répertorier de façon très claire toutes les personnes susceptibles d'être prévenues en cas de problème ainsi que les modalités que vous souhaitez pour chaque situation. Ces directives anticipées sont ainsi clairement exprimées, se trouvent à votre domicile, et sont facilement accessibles en cas de besoin.

Toujours utiles, les principaux numéros d'urgence :

Urgence médicale/SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Gendarmerie/Police secours : **17**

Médecin de garde : **03 20 33 20 33**

Pharmacie de garde : **0825 74 20 30**

Dentiste de garde : **03 20 33 20 33**

Centre anti poisons : **0800 59 59 59**

SOS Mains : **0826 20 95 75**

Electricité (coupures de courant, interventions de sécurité) : **09 72 67 50 59**

Gaz (fuites, coupures, etc.) : **0800 47 33 33**

Eau (standard Noréade) : **03 27 20 50 50**

Allo service public (renseignements administratifs) : **3939**

Allo escroquerie : **0811 02 02 17**

CLIC- Relais autonomie (centre d'accueil de proximité, d'information, de conseil et d'orientation destiné aux personnes âgées et à leur entourage) :

0800 60 00 61 (appel gratuit) ou 03 27 14 86 24

Communauté de Communes du Pays de Mormal : 03 27 09 04 60

La mairie



Horaires d'ouverture au public

Lundi : fermé

Mardi : de 09h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Mercredi : fermé

Jeudi : fermé

Vendredi : fermé

samedi : de 13h30 à 16h

Attention : ces horaires vont très prochainement évoluer, avec l'arrivée de la secrétaire supplémentaire

Mail : mairie.bry@wanadoo.fr

Téléphone : 03 27 49 73 80

Communauté de Communes du Pays de Mormal



18 rue Chevray
59530 Le Quesnoy
03 27 09 04 60

Gendarmerie de Le Quesnoy

3 Route de Louvignies
59530 Le Quesnoy
03 27 49 10 18

